

ESPACE

FAMILLE

Les services Enfance-Jeunesse
accessibles en ligne.

Multi
accueil

Restaurant
scolaire

Accueil
périscolaire

T.A.P.

Accueil
de
loisirs

Toutes
vos démarches
en un clic !

Inscriptions, signalement d'une
absence, paiement en ligne

de vos factures :

vos démarches sont accessibles

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

www.lepallet.fr
Rubrique Espace Famille



1 Rendez-vous sur le site de la commune www.lepallet.fr : rubrique Espace Famille



2 Créez votre Espace Personnel

Afin de bénéficier de tous les services de l'Espace Famille, vous devez créer votre Espace Personnel via le module 'Je n'ai pas d'espace'.



Lors de la 1ère connexion, un mot de passe personnalisé vous sera demandé.

3 Effectuez toutes vos démarches en ligne

Une fois connecté, vous allez devoir créer les membres du foyer et les contacts autorisés. Après validation par la mairie, un dossier administratif doit être obligatoirement rempli pour réserver les activités souhaitées.

Une fois ce dossier validé, vous pourrez effectuer les réservations aux services et les modifier.



Retrouvez les membres votre famille. En cliquant sur l'un des enfants, vous pourrez accéder à l'agenda des activités qu'il fréquente, l'inscrire, modifier les réservations ou signaler une absence.

Pour modifier une réservation d'activité. Par exemple : annuler un repas.

N'hésitez pas à consulter la rubrique AIDE dans « Infos pratiques » pour vous guider dans vos démarches.

Pour créer le dossier administratif et inscrire votre enfant à un service spécifique (restaurant scolaire, accueil de loisirs, accueil périscolaire, etc.)

Pour justifier une absence. Pièce jointe obligatoire.

Cet espace est le vôtre. Un espace de stockage est à votre disposition pour y garder des documents (certificat médical, QF,...) afin de les transmettre aux services ultérieurement. Simple et rapide : consultez et réglez votre facture en ligne !

Infos utiles

- Pensez aux documents justificatifs

Lors de vos inscriptions en ligne, les documents justificatifs suivants vous seront demandés en pièces-jointes.

- Pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de quotient familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile

Pensez à les préparer avant d'effectuer vos démarches. Vous pouvez les ajouter en les scannant ou en les photographiant.

- Optez pour le paiement en ligne

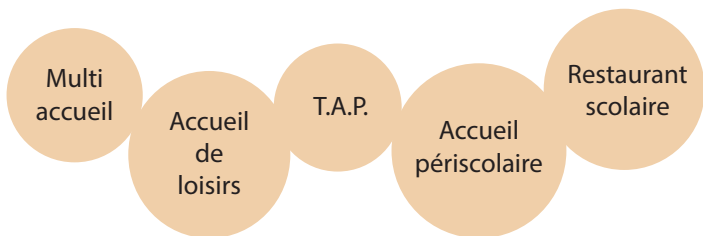
Dans votre espace famille, vous pouvez à tout moment consulter votre facture et choisir de la payer en ligne par carte bancaire : un moyen simple, rapide et sécurisé, ou d'opter pour le prélèvement automatique.

- Attention aux délais de prévenance

Si vous devez annuler un repas ou une activité, assurez-vous de le déclarer dans les temps sinon la facturation sera appliquée.

Retrouvez le règlement intérieur ainsi que les tarifs dans la rubrique « Infos pratiques » de l'Espace Famille.

Finis les mails aux différents services Enfance-Jeunesse : l'Espace Famille permet de faciliter vos relations avec les services municipaux au quotidien.



Avec l'Espace Famille, vous pouvez :

- Accéder aux plannings de vos enfants,
- Signaler une absence,
- Consulter les programmes d'animations et les menus du restaurant scolaire,
- Ajouter un membre de la famille (exemple : un 2e enfant qui effectue sa 1ère rentrée en septembre),
- Ajouter des personnes autorisées à venir chercher votre enfant,
- Consulter l'historique de vos factures,
- Payer vos factures en ligne,
- Etc.

Besoin d'aide ?

Une question ?

N'hésitez pas à nous contacter :

contact@mairie-lepallet.fr

02 40 80 40 24

